

D.U. Diplôme Universitaire

CONCILIATION, ARBITRAGE ET EXPERTISE JUDICIAIRE

Valorisez votre carrière avec une expertise juridique



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le D.U. Conciliation, arbitrage et expertise judiciaire forme des spécialistes techniques au règlement de litiges à l'amiable et au suivi des expertises judiciaires.

Ce diplôme, propre à l'IUT de Colmar, permet aux stagiaires, non-juristes et issus d'horizons professionnels divers, d'acquérir une culture juridique et la méthodologie pour réaliser des expertises judiciaires.

Le diplôme ne confère pas le titre d'expert judiciaire et ne donne aucun droit à l'inscription ou réinscription sur les listes d'experts.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Les fondements du droit, de la justice et des procédures

- Culture juridique générale
- Présentation de l'organisation de la justice
- Les règles d'un procès civil, pénal et administratif
- Les règles et le déroulement des procédures au sein des différentes juridictions
- Les modes alternatifs de règlement des litiges

Module 2 : Principes et mode d'emploi de l'expertise judiciaire

- La place de l'expertise dans le procès
- Le statut de l'expert
- Le déroulement de l'expertise judiciaire
- Le rôle du technicien ou de l'expert pendant une expertise
- La méthode et la structure des expertises et des rapports

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 60h de formation (6h les vendredis)
- 1 à 2 sessions par an : 1^{ère} session prévue en octobre 2026
- 1 examen écrit et oral validera la formation (si plus de 10/20 de moyenne générale)
- L'obtention du diplôme est conditionnée à un contrôle d'assiduité aux enseignements

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels souhaitant être qualifiés d'experts judiciaires.
- Professionnels d'entreprises confrontés à des expertises judiciaires et souhaitant approfondir leurs connaissances.
- Experts de justice, probatoires ou confirmés.
- Professionnels en recherche d'une double compétence technique et juridique.
- Étudiants en formation initiale souhaitant valider leurs compétences techniques en expertise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 minimum (formation continue) ou Bac+3 (formation initiale).

Recrutement sur dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et justificatif de diplôme) après examen par une commission de sélection.

Capacité d'accueil : 16 places

COÛT DE LA FORMATION

- 2 000€ en formation continue
- 1 000€ en formation initiale



CANDIDATURE

Les candidatures sont à envoyer :
du-caej.iutcolmar@uha.fr
avant le 4/09/2026

IUT de Colmar
34 rue du Grillenbreit
68008 Colmar
SIRET : 196.811.665.00013

